

NA

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N°45
HORS-SÉRIE
FEV. 2024
ISSN 2555-297X



Le CESER de Nouvelle-Aquitaine, véritable laboratoire d'idées.

C'est un honneur d'avoir été élu président du CESER de Nouvelle-Aquitaine. Nous pouvons nous féliciter du fort renouvellement des membres de notre Assemblée qui compte 43,3 % de nouvelles conseillères et conseillers, reflet de la vitalité démocratique.

À côté du Conseil régional, le CESER est une institution de la République qui fonctionne comme un véritable «laboratoire d'idées», lieu unique à l'échelle régionale. Ni chambre d'enregistrement, ni contre-pouvoir, il participe, par ses avis et recommandations, au processus d'élaboration des décisions du Conseil régional.

Riche de la diversité de ses membres, il rassemble une représentation assez complète de la société civile organisée. À ce titre, il exprime les attentes et préoccupations des citoyennes et des citoyens engagé-es. De sa propre initiative, il peut, après une démarche collective, choisir de travailler sur tout sujet qui relève de l'intérêt régional.

Dans un pays où le débat public est souvent très polarisé, le CESER est un espace de dialogue apaisé où se croisent les argumentations, les savoirs et expertises, les convictions et les valeurs de chacune et chacun, au service de l'intérêt général. Chaque membre exprime le plus librement possible et avec une égale légitimité, ses idées, analyses, interrogations et propositions pour faire progresser les débats. Au fil des années, notre Assemblée a montré la pertinence de ses travaux par une approche la plus objective possible des enjeux régionaux, à partir de consensus ambitieux et exigeants sur des sujets cruciaux voire sensibles tels que «Enrayer la fabrique de la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine», «Développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine : à quelles conditions?», «L'orientation tout au long de la vie», «La transformation agro-écologique», «La mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi», «Contribution en faveur des éco-socio-conditionnalités» ou «Les patrimoines leviers de développement», pour ne citer que quelques exemples d'une production riche.

Lors de la mandature précédente, nos analyses et préconisations ont été mieux écoutées, mieux prises en compte par le Conseil régional. Cette orientation doit être poursuivie. Poursuivre l'amélioration de notre lisibilité et rendre plus accessibles nos avis, nos contributions et nos rapports devront être un de nos objectifs principaux.

À l'heure où les citoyens ressentent un décalage de plus en plus profond avec les institutions, où les écarts sociaux et culturels se creusent dangereusement au sein de notre société, la multiplication des liens avec les acteurs et actrices des territoires doit être amplifiée.

Le CESER doit poursuivre la dynamique impulsée depuis quelques années pour œuvrer pour une société humaniste, plus juste, plus solidaire, plus inventive, inclusive et émancipée; la volonté de vivre ensemble en dépend. Pour cela, notre assemblée, porte-parole de la démocratie sociale dans la région, a d'évidence un rôle majeur à jouer!

Yves JEAN
Président

Spécial installation

CESER 2024-2029, ASSEMBLÉE RECOMPOSÉE, NOUVEAU PRÉSIDENT, NOUVEAU BUREAU

Mardi 23 janvier 2024, journée d'installation et d'élections pour le CESER Nouvelle-Aquitaine! La présente Assemblée du CESER est la troisième depuis la fusion des ex-Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes en janvier 2016. Le nouveau CESER compte 180 conseiller-es désigné-es pour 6 ans (2024-2029), presque à parité avec 85 femmes et 95 hommes. L'Assemblée accueille 78 nouveaux et nouvelles conseiller-es (un renouvellement de 43,3 %) et 2 nouvelles organisations : l'Association des Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) et l'Association de Nouvelle-Aquitaine Habitat et Humanisme de Gironde. Elle est ancrée dans les territoires, les conseiller-es sont réparti-es sur l'ensemble des 12 départements de la région, et représentative de 110 organisations socioprofessionnelles et associatives.

Ce même jour, l'Assemblée a procédé à l'élection de son nouveau président, Yves JEAN ainsi qu'à l'élection des vice-président-es et secrétaires



composant le Bureau pour les trois prochaines années. Ce Bureau comprend 32 membres : 16 femmes, 16 hommes et parmi eux, 4 siègent pour la première fois et 15 rejoignent le Bureau après avoir exercé comme simples conseiller-es.

**CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DÉSIGNÉ-ES
REPRÉSENTANT 110* ORGANISATIONS
PATRONALES, SYNDICALES, ASSOCIATIVES,
ENVIRONNEMENTALES...
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.**

*en représentation directe et indirecte

Sommaire

CESER 2024-2029, Assemblée recomposée, nouveau président, nouveau Bureau	P.1
Installation, élections, intégration	P.2
Yves JEAN, président	P.2
Composition du Bureau	P.3
Ils ont dit du Ceser...	P.3
CESER mode d'emploi	P.4

INSTALLATION, ÉLECTIONS, INTÉGRATION

23 JANVIER 2024



10h Les 162 conseiller-es présent-es s'installent

À la tribune, le Préfet de région, Étienne GUYOT, le doyen de l'Assemblée, Michel LAURENT, personnalité qualifiée et Clémence DELFAUD, représentante de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), benjamin de l'Assemblée.



10h10 Étienne GUYOT, le Préfet de région, ouvre la séance en rappelant les textes réglementaires régissant la composition du CESER et commente les arrêtés de composition nominatifs successifs. Le CESER installé en 2024 est profondément renouvelé avec quelques nouvelles organisations, 43,3 % de nouveau-elles conseiller-es, une moyenne d'âge de 57 ans, une quasi-parité et les 12 départements de la région sont représentés.

10h30 Michel LAURENT, président de séance vérifie le quorum (162 présent-es et 18 pouvoirs) et lance un appel à candidature pour la présidence du CESER.

2 candidats se déclarent :

Bernard GOUPY



collège 1, représentant la Chambre régionale d'agriculture, résidant à Saint-Priest-Taurion (Haute-Vienne).

Yves JEAN



collège 3, représentant les Établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur de Nouvelle-Aquitaine, résidant à Queaux (Vienne).

Deux projets présentés à l'Assemblée pour mettre des expériences économiques, sociales, environnementales et d'exercice de mandats au service du CESER et de la vie démocratique régionale.



12h À l'issue d'un unique tour de scrutin, Yves JEAN est élu président du CESER pour trois ans avec 98 voix sur 170 suffrages exprimés (et 10 abstentions).



14h Ouverture des candidatures et votes à bulletins secrets pour les postes de vice-président-es et secrétaires constituant le Bureau du CESER.



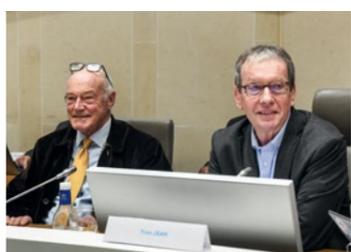
17h Les 20 vice-président-es et les 11 secrétaires constituant le Bureau sont élu-es.



24 JANVIER 2024

Doté-es de leurs outils de travail, les conseiller-es se retrouvent en salle plénière pour une journée dédiée à différentes informations dont les aspects d'ordre pratique et matériel pour l'exercice de leur mandat.

Pour une meilleure connaissance de la région, Olivier BOUBA-OLGA, chef du service « Études prospectives » au sein de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (pôle DATAR du Conseil régional), présente les principales caractéristiques de la Nouvelle-Aquitaine et l'évolution de ses territoires avec un focus sur 5 thématiques en chiffres et cartes : les dynamiques démographiques, les dynamiques économiques, les niveaux de vie et inégalités de niveau de vie, l'accessibilité aux soins, la consommation foncière.

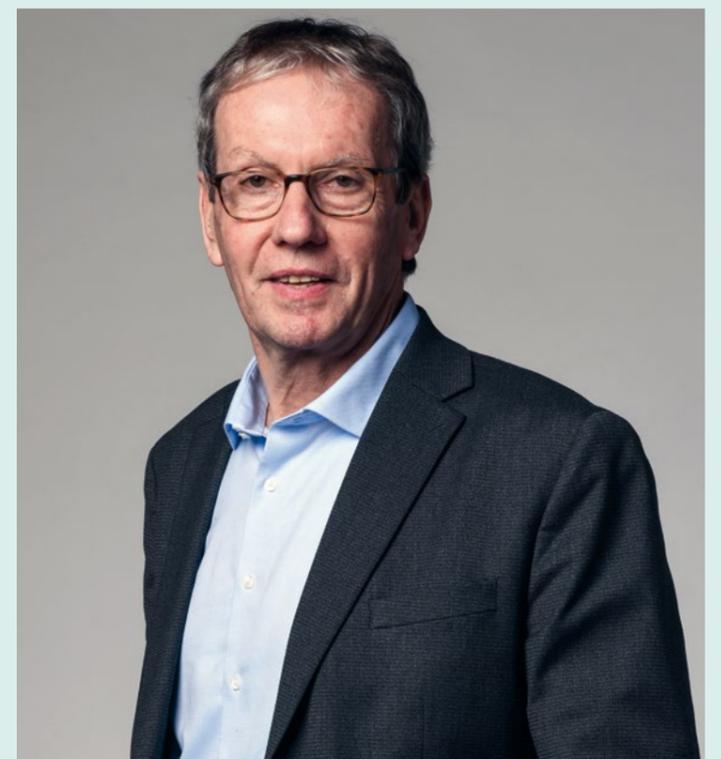


Le président du Conseil régional, Alain ROUSSET suivi de deux vice-président-es, Sandrine DERVILLE, vice-présidente chargée des finances régionales et Guillaume RIOU, vice-président chargé de la transition écologique, environnementale et de la démarche « Néo Terra », accueillent les conseiller-es et présentent les grands enjeux régionaux, les principaux domaines de compétences, les principaux axes des politiques mises en œuvre par l'exécutif régional et leur financement.

Le CESER est prêt à fonctionner !

YVES JEAN, UN PRÉSIDENT QUI INVITE À S'IMPLIQUER AVEC ENTHOUSIASME

Né en 1955 à Châteauneuf, en Charente, et résidant à Queaux, dans le sud de la Vienne, Yves JEAN est président honoraire de l'Université de Poitiers depuis décembre 2020. Il a été président de l'Université de Poitiers de mai 2016 à novembre 2020. Professeur émérite de géographie, il a une expérience d'économiste d'abord à la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Poitou-Charentes, de 1980 à 1992, période au cours de laquelle il a soutenu une thèse sur les « Disparités économiques en agriculture à une nouvelle approche du revenu agricole ». De 1992 à 2000, il est maître de conférences de géographie humaine au département de géographie à l'Université de Tours, puis nommé Professeur de géographie à l'Université de Poitiers. Il y est à l'initiative de la création d'un master 2 « Chargé d'analyse spatiale et de prospective territoriale » et d'une fédération de recherches « Territoires » pour développer des recherches pluridisciplinaires sur le thème des territoires. En tant qu'universitaire, il dirige la publication de différents ouvrages sur le développement inégal de l'agriculture française, les mutations des espaces ruraux, les nouvelles relations rural - urbain, les politiques publiques d'aménagement du territoire. Parallèlement à son parcours universitaire, Yves JEAN s'est engagé en tant qu'élu local, élu maire de Queaux en 1989, commune rurale du Montmorillonnais (Sud-est de la Vienne), mandat renouvelé jusqu'en 2008. Puis, de 2008 à 2020, il fut conseiller municipal délégué à la prospective urbaine à Poitiers. Il rejoint le CESER de l'ex-région Poitou-Charentes en 2014 en tant que président de l'Université de Poitiers et siège au CESER Nouvelle-Aquitaine depuis la fusion des régions en 2016. Élu à la présidence du CESER Nouvelle-Aquitaine, il souhaite consolider la place de l'Assemblée socioprofessionnelle à l'échelle régionale, auprès des acteurs institutionnels mais également des organisations représentatives et favoriser la présence de l'instance consultative dans les territoires.



« Nous engageons cette mandature dans un contexte inédit et complexe de crises multiples et structurelles(...) »

De même, les enjeux culturels et sociaux devront être au cœur de nos travaux pour favoriser une société et une économie plus soucieuse d'inclusion, de participation autour des enjeux d'égalité des chances et des droits, de bien-être social, de proximité et de coopération. Nous devons poursuivre notre attention particulière au secteur de la culture et au sport qui constituent des ressources pour renforcer la mobilisation des différentes générations, la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance et d'identité partagée (...). Ni chambre d'enregistrement, ni contre-pouvoir, le CESER doit poursuivre la dynamique impulsée depuis quelques années pour œuvrer pour une société humaniste et solidaire ».



UN BUREAU COMPOSÉ DES ANIMATEUR·TRICES DES INSTANCES DE PRODUCTION

Le Bureau est l'organe exécutif du CESER dans le respect de la souveraineté de l'Assemblée plénière. Il définit et oriente le travail du CESER : validation du programme de travail des commissions et de la section, et des cahiers des charges des réflexions. Il veille à la cohérence de l'activité de l'Assemblée en contribuant notamment à la coordination des travaux de ses instances de production et décide des modalités de publicité des travaux du CESER.

Le Bureau du CESER Nouvelle-Aquitaine est composé de 32 membres élus, le président, 20 vice-président·es, 11 secrétaires. Il est paritaire : 16 femmes, 16 hommes et compte 10 représentant·es des collèges 1, 2, 3 et 2 représentant·es du collège 4.

Président

Yves JEAN (collège 3, Établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur de Nouvelle-Aquitaine)

Vice-présidents et vice-présidentes

10 président·es d'instances :

- **Olivier CHABOT** (collège 2 - Confédération française démocratique du travail, CFDT), président de la Commission 1 « Éducation, formation et emploi »
- **Isabelle LOULMET** (collège 3 - France Nature environnement Nouvelle-Aquitaine), présidente de la Commission 2 « Développement des territoires et mobilité »
- **Hervé PINEAUD** (collège 2 - Confédération générale du travail, CGT), président de la Commission 3 « Environnement »
- **Gwladys TOHIER** (collège 1 - Mouvement des entreprises de France de Nouvelle-Aquitaine, MEDEF), présidente de la Commission 4 « Économie »
- **Pascale MOREL** (collège 1 - Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, CRESS), présidente de la Commission 5 « Vie sociale, culture et citoyenneté »
- **Louis BORDONNEAU** (collège 1 - Comité régional des banques de Nouvelle-Aquitaine), président de la Commission transverse A « Finances régionales »
- **Philippe GÉRY** (collège 2 - Confédération générale des cadres, CFE-CGC), président de la Commission transverse B « Évaluation des politiques régionales »
- **Rita SILVA VARISCO** (collège 3 - Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine), présidente de la Commission transverse C « Coopérations inter régionales, transfrontalières et internationales - Europe »
- **Philippe DESPUJOLS** (collège 2 - Union nationale des syndicats autonomes, UNSA), président de la Commission transverse D « Communication, valorisation des travaux et lien avec les territoires »
- **Benoît PIERRE** (collège 3 - Réseau Astre, culture), président de la Section « Veille et prospective ».



10 rapporteurs et rapporteuses :

- **Sylvie MACHETEAU** (collège 1 - Chambre régionale d'agriculture), rapporteuse de la Commission 1 « Éducation, formation et emploi »
- **Benoît BELGY** (collège 1 - Union des entreprises de proximité, U2P), rapporteur de la Commission 2 « Développement des territoires et mobilité »
- **Jean-Guy AUGÉ** (collège 1 - Confédération paysanne Nouvelle-Aquitaine), rapporteur de la Commission 3 « Environnement »
- **Gisèle BOURCIER** (collège 2 - Confédération générale du travail, CGT), rapporteuse de la Commission 4 « Économie »
- **Rima CAMBRAY** (collège 3 - Comité régional olympique et sportif, CROS), rapporteuse de la Commission 5 « Vie sociale, culture et citoyenneté »
- **Claude BILLEROT** (collège 2 - Confédération générale du travail - Force ouvrière, CGT-FO), rapporteuse de la Commission transverse A « Finances régionales »
- **Christian CHASSÉRIAUD** (collège 3 - Fédération des acteurs de la solidarité), rapporteur de la Commission transverse B « Évaluation des politiques régionales »
- **Brigitte LAVIGNE** (collège 2 - Confédération française démocratique du travail, CFDT), rapporteuse de la Commission transverse C « Coopérations inter-régionales, transfrontalières et internationales - Europe »
- **Jean-Jacques ÉPRON** (collège 3 - Confédération des foyers ruraux et associations de développement et d'animation en milieu rural, en Nouvelle-Aquitaine, CNFR), rapporteur de la Commission transverse D « Communication, valorisation des travaux et lien avec les territoires »
- **Tiphaine BICHOT** (collège 1 - Digital Aquitaine), rapporteuse de la Section « Veille et prospective ».

11 secrétaires (dont 2 du Bureau) :

- **Michèle PRÉVOT** (collège 2 - Confédération française des travailleurs chrétiens, CFTC), secrétaire de la Commission 1 « Éducation, formation et emploi »
- **René FERCHAUD** (collège 2 - Confédération générale du travail - Force ouvrière, CGT-FO), secrétaire de la Commission 2 « Développement des territoires et mobilité »
- **Sigrid MONNIER** (collège 3 - Mouvement HLM), secrétaire de la Commission 3 « Environnement »
- **Christine MAUGET** (collège 3 - Planning familial), secrétaire de la Commission 4 « Économie »
- **Philippe MEYNARD** (collège 4, Personnalité qualifiée), secrétaire de la Commission 5 « Vie sociale, culture et citoyenneté »
- **Bertrand DEMIER** (collège 1 - Confédération des petites et moyennes entreprises, CPME), secrétaire de la Commission transverse A « Finances régionales »
- **Géraldine JOUSSEAUME** (collège 2 - Fédération syndicale unitaire, FSU), secrétaire de la Commission transverse B « Évaluation des politiques régionales »
- **Laurent REBIÈRE** (collège 1 - Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, CRESS), secrétaire de la Commission transverse C « Coopérations inter régionales, transfrontalières et internationales - Europe »
- **Emmanuelle FOURNEYRON** (collège 4 - Personnalité qualifiée), secrétaire de la Commission transverse D « Communication, valorisation des travaux et lien avec les territoires ».

Ainsi que

- **Geneviève BRANGÉ** (collège 1 - Chambre des métiers et de l'artisanat régionale)
- **Bernard DÈCHE** (collège 3 - Agir ensemble pour l'insertion par l'activité économique, INAE).

ILS ONT DIT DU CESER...

Étienne GUYOT, Préfet de région Nouvelle-Aquitaine



À l'occasion de l'installation du nouveau CESER, le Préfet de région Étienne GUYOT présente la composition du CESER, enrichie de nouvelles organisations « pour en faire un miroir de notre société » et rappelle l'attention qu'il a portée à la parité et l'égalité entre les femmes et les hommes, composant désormais une nouvelle famille, à la représentation des jeunes et à la répartition territoriale des conseiller·es.

Il se dit très attentif aux travaux du CESER : « vos travaux seront regardés de près, seront une contribution, une valeur ajoutée aux politiques publiques ».

Rendez-vous est donné au CESER sur le Plan Régional Santé Environnement, sur le volet mobilité du Contrat de Plan État-Région (CPER), sur les grands schémas régionaux et l'évaluation des politiques publiques.

« (...) Je compte sur votre engagement, votre assiduité, votre totale implication. Votre Assemblée est originale et participe à l'intelligence collective. Je vous invite à prendre en compte le point de vue de l'autre, à dépasser les clivages... et à produire, écrire, délivrer des contributions et des propositions d'actions qui vont nous inspirer. L'ambition prospective est essentielle. Aidez-nous à décrypter les futurs possibles par la qualité de vos analyses, par le côté lanceur d'alertes, par vos messages forts (...) Travaillez en profondeur, analysez, imaginez, surprenez-nous et inspirez-nous ! ».

Alain ROUSSET, président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine



Le Président du Conseil régional a accueilli les nouveaux et nouvelles conseiller·es en rappelant l'originalité de cette Assemblée consultative régionale dans l'organisation des pouvoirs publics en France « (...) Au niveau régional, on vit ensemble un ménage un peu singulier...

Le CESER est une Assemblée du dialogue et du débat », et l'originalité en Nouvelle-Aquitaine des groupes inter-assemblées (GIA) qui permettent de mieux appréhender la traduction concrète des dispositifs régionaux d'aide.

L'occasion pour le président de revenir sur la fusion des Régions et sur la nécessaire poursuite de la décentralisation : « (...) La centralisation du pays est un boulet ! » et sur les principes qui fondent l'action régionale : la co-construction des politiques, la constance et l'opiniâtreté pour les grands projets régionaux (École vétérinaire, réindustrialisation, excellence des lycées...), le recours à l'expertise des scientifiques et l'anticipation « sur la transition écologique, il faut qu'on construise un récit, ni punitif, ni stigmatisant... Il faut accompagner pour aller vers la sobriété et les alternatives... ».

D'ores et déjà quelques pistes de réflexion sont avancées pour la nouvelle Assemblée : l'examen des cahiers de doléances suite au mouvement dit « des gilets jaunes », la crise agricole et les pistes d'action de la Région au regard de ses compétences, l'eau et sa gestion dans la perspective du changement climatique, la réindustrialisation pour retrouver une souveraineté sur différents produits, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et l'atteinte de l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050, l'évolution des ressources de la collectivité qui dépendent aujourd'hui des dépenses carbonées...

Le président du Conseil régional conclut son propos sur la notion fondamentale de « reliance* », de fraternité « la reliance n'est-elle pas le gage de la relance de l'égalité et de la liberté ? ».

*reliance : terme emprunté au sociologue Edgar Morin, avec l'ambition de relier les trois éléments de la trilogie individu-société-espèce

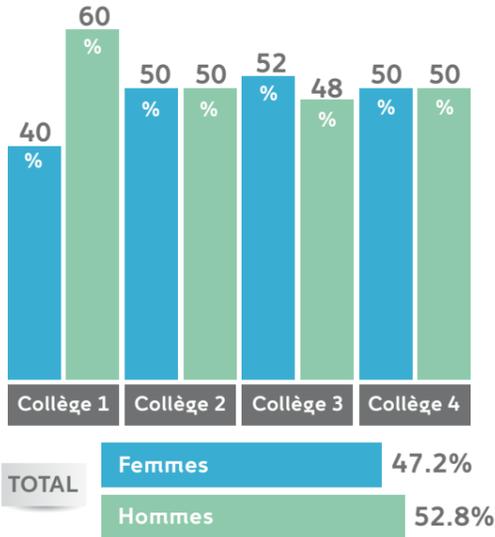
CESER MODE D'EMPLOI

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, seconde Assemblée de la Région, assume un rôle consultatif auprès du Conseil régional. Il examine le budget à toutes ses étapes et les différents documents de planification en amont de leur adoption et répond aux demandes d'avis et d'études du président du Conseil régional (saisine). Le CESER bénéficie par ailleurs d'une liberté d'expression, tant dans le choix des thèmes qu'il souhaite traiter (auto-saisine), que dans sa communication ou son appréciation des sujets qui lui sont soumis. Il publie et diffuse des avis, contributions et rapports destinés à éclairer la décision des acteurs publics et socioprofessionnels. Le CESER compte 180 membres répartis en 4 collèges. Une mandature dure 6 ans avec une élection du président et du Bureau tous les 3 ans.

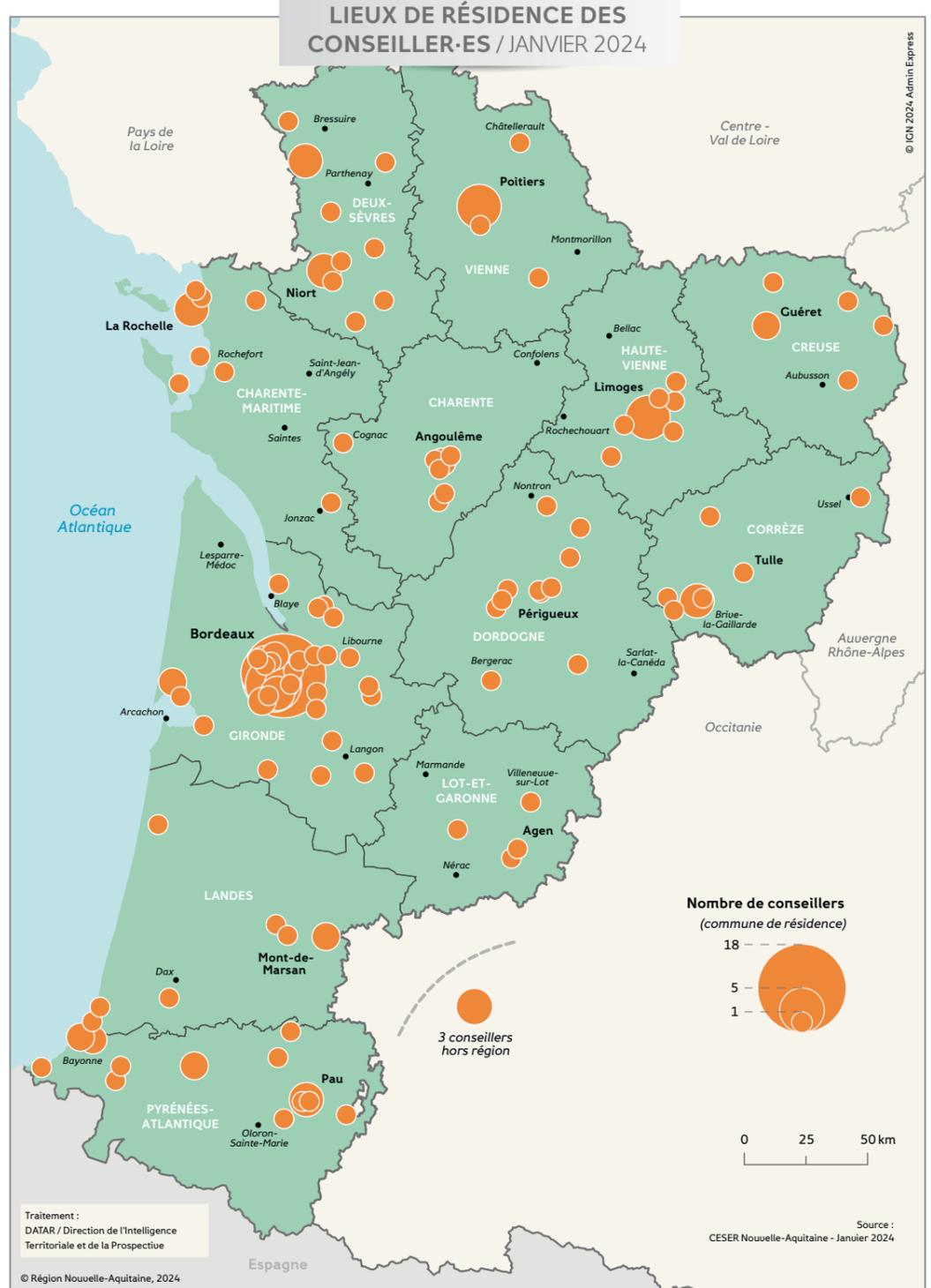
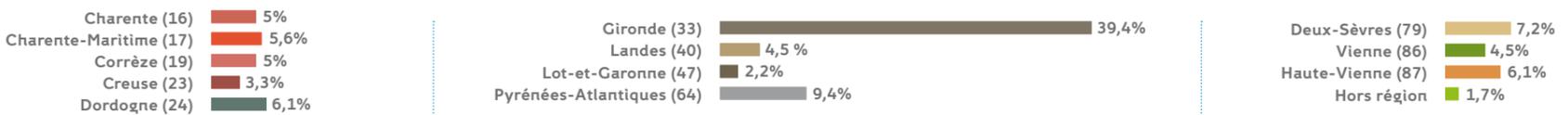
RÉPARTITION PAR COLLÈGE / JANVIER 2024



RÉPARTITION FEMMES-HOMMES AU SEIN DU CESER NOUVELLE-AQUITAINE EN DÉBUT DE MANDATURE 2024



RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT / JANVIER 2024



Les membres du CESER (180 conseiller-es nommé-es en janvier 2024)

ALANORE Brigitte	BRANDEAU Jocelyne	DESPUJOLS Philippe	JOUSSEAUME Géraldine	MERPILLAT Jean-Louis	REY Serge
AMBLARD Michel-Daniel	BRANGÉ Geneviève	DUPOUY Bertrand	JUIN Jean-Philippe	MEYNARD Philippe	ROSSARD Marie-Claude
ANDRÉU Joël	BRAUD Daniel	DUROURE Muriel	JULLY Charliène	MOMENTEAU Véronique	ROUGER Jany
AUBRON Sandrine	BREGÈRE Jean-Philippe	DUTEIL Philippe	KUGLER Sébastien	MONGET Clara	ROUSSEAU Paul-Herbé
AUCOUTURIER Jean-François	BROSSARD Aurélien	EL YOUSFI Soumia	LABRUE Patrick	MONNIER Sigrid	ROUSSEL Pierre
AUGÉ Jean-Cuy	BROUSSAUD Alexandra	ÉPRON Jean-Jacques	LACASSY Pauline	MONTUZET Stéphane	RUIZ Julien
AZOULAY-FRAVEL Anne	CAMBRAY Rima	ESTIENNE Catherine	LAPORTE Nathalie	MORANDEAU Philippe	SAEZ-PAYENCET Cécile
BARBÉ André	CARRÈRE Gabriella	ESTRADE Guy	LARZABAL Serge	MOREL Pascale	SÃID Philippe
BARBERO MAESTRE Samantha	CASTÉRET Jean-Jacques	ESTURGIE Xauiér	LAURENT Michel	MOTHES Corinne	SALAMÉRO Eueylene
BARO Denis	CHABOT Ollivier	FAUCHER Éric	LAVIGNE Brigitte	NICOLAS Dominique	SEGUIN Patrick
BAUGET Véronique	CHAMBARAUD Astrid	FEIDT Carole	LE CLOÏTRE Véronique	ONDARTS Baptiste	SERVANT Luc
BELGY Benoît	CHASSERIAUD Christian	FERCHAUD René	LE GALL Éric	ORTIZ Marylise	SILVA VARISCO Rita
BERTRAND Ollivier	CHAUTAIN Françoise	FOURMY Jean-Bernard	LEFEVRE Pascal	PAMART Catherine	SIMON Laurent
BESNAULT SORIA Marc	CHOURY Vinciane	FOURNEYRON Emmanuelle	LELIBON Véronique	PAUPARDIN Peter	SIRY Jean-Pierre
BEZIAT Gilles	COULOUMY Jérémy	FRÉMONT Valérie	LEMASSON-LASSÈGUE Catherine	PERROMAT MALIKITÉ Virginie	SOLUREAU André Marc
BICHOT Tiphaine	COURAUD Étienne	FROIDEFOND Alexandra	LÉRAULT Virginie	PEYRÈGNE Sophie	STAESSENS Gladys
BIHOUIX Philippe	COURRÈGES CLERCQ Pierre	GABARET Sophie	LEVASSOR Jérôme	PIERRE Benoît	THOMANN Sylvie
BILLEROT Claude	COUSSOT Agnès	GAUDIN Anne	LIBOUTET Marie-Pierre	PINEAUD Hervé	THOMAS Flauien
BILLY Vincent	CRÉON Fabrice	GÉRY Philippe	LO GUIDICÉ Émilie	PLAGÈS David	THOMAS Jean-Marc
BIREAU Caroline	CROCHU David	GESTA Pierre	LOGNON DEMOLLIÈRE Maryse	PLUMAT Laëticia	TOHIER Guladys
BODIN Gaëtan	DALY Alain	GONTHIER Chantal	LOULMET Isabelle	PORET Béatrice	TOURNEUX Bernadette
BOEUFGRAS Joël	DANDINE Benoît	GORY Philippe	MACHETEAU Sylvie	PORTET-LASSERRE Alix	VALADE David
BOISSELEAU Mathieu	de OLIVEIRA Christel	GOPY Bernard	MAESTRO Rafaël	POUGET Marianne	VALADE-ESCANDE Caroline
BONNAC HUDE Bernadette	DEBAÈRE Patrick	GOURAUD Didier	MAILLARD Clarisse	PRÉVOT Michèle	VAN HIRSEL Charlotte
BORDAS Patricia	DÈCHE Bernard	GRÈZE Fabrice	MARANO Alessandra	PRIVAT-HOCHET Séverine	VASSEUR Christine
BORDONNEAU Louis	DEHARVENG SUEUR Isabelle	GUILLOUT Alain	MASSY Didier	RANCHIN Martine	VIALA Jean-Michel
BOURCIER Gisèle	DELFAUD Clémence	HAURIE Jean-Louis	MAUGET Christine	REBIÈRE Laurent	VIAU Myriam
BOURDONCLE Jean-François	DEMARTY Marcel	HERVOUET Yannick	MAURICE Marie-Virginie	RENARD Thierry	VIDAL Norbert
BOVA Fabiano	DEMIER Bertrand	HUMBERT Sophie	MÉRIAN Patrick	RENOUX Nathalie	VINCENT PEREIRA Isabel
BOYRIE Gérard	DENOPCES Jean-Luc	JEAN Yues	MÉRINO Nathalie	REUZÉ Monique	VRIGNAUD Tanguy

ISSN : 2555-297 X
 Directeur de la publication : W. Grounon
 Lettre bimestrielle
 Rédaction : Pôle communication du Ceser
 Abonnement gracieux sur demande. Maquette : Kymzo Réalisation : Laplante

Crédits photos : Alban Gilbert

SITE DE BORDEAUX
 14 rue François de Sourdis
 CS 81383
 33077 Bordeaux Cedex
 Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES
 27 boulevard de la Corderie
 CS 3116
 87031 Limoges Cedex 1
 Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS
 15 rue de l'Antienne Comédie
 CS 70575
 86021 Poitiers Cedex
 Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

